



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Département de la
Meurthe-et-Moselle**

**Arrondissement de
Nancy**

**Commune de
Seichamps**

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de Mme le Maire, adressée le 14/04/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :**29**

Nombre de conseillers en exercice :**29**

Date de convocation :
14 avril 2026

Présidence : Catherine KRIER, Maire.

Etaient présents :

DOUTÉ Fabien, ALBALADEJO Nicolas, LEFEVRE Mélanie, KACZMAREK Laëtitia, MARIN Marie-Pascale, RAMISCH Isabelle, MASSON Camille, KUJAWA Patrick, THIVET Laura, ARNAIZ DE LA FUENTE Miguel, HURET Emmanuelle, LHUILLIER Laurence, MOINE Philippe, LAPOINTE Annie, NORMANT Vincent, ASSIAKH Lucie, LHUILLIER Aurélien, LEFEUVRE Patrice, IUNG Romaric, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GUILLIN Stéphane, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, PARET Evelyne, VERON Armelle

Absents représentés : DENAIX Christine pouvoir donné à PARET Evelyne, SEFIANI Siham pouvoir donné à KRIER Catherine, MARTIN Frédéric pouvoir donné à LANUEL-LE MARECHAL Yveline

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur LHUILLIER Aurélien

Membres présents.....26
 Absents représentés.....3
 Absents.....0
 Votants.....29

Délibération DELIB 18 2026

Reprise anticipée des résultats 2025 - Rapporteur : Evelyne PARET

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
26	3	29	0	0	0

Considérant que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés, par ce dernier, après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif,

Considérant que toutefois, il est possible d'estimer les résultats avant adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion, le Conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du Compte Administratif, procéder à la reprise anticipée des résultats,

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif 2026,

Si le Compte Administratif 2025 venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'Assemblée délibérante devra procéder à une régularisation et à la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Administratif 2025.

Les résultats de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

INVESTISSEMENT	CA 2025
DEPENSES	568 443,86 €
RECETTES	736 804,85 €
RESULTAT	168 360,99 €
EXCEDENT REPORTE	188 424,90 €
EXCDENT DE FINANCEMENT PROVISoire	356 785,89 €
REPORTS DEPENSES	0 €
REPORTS RECETTES	0 €
RESULTAT DISPONIBLE	356 785,89 €
FONCTIONNEMENT	CA 2025
DEPENSES	4 673 745,09 €
RECETTES	4 752 046,23 €
RESULTAT	78 301,14 €
PRODUIT RESULTAT N-1	320 775,92 €
RESULTAT DISPONIBLE	399 077,06 €

Les résultats 2025 sont affectés comme suit au budget primitif 2026 :

- Excédent d'investissement reporté (R – 001) : **356 785,89 € en recettes d'investissement**
- Excédent de fonctionnement reporté (R – 002) : **399 077,06 € affecté comme suit : - 349 077,06 € en recettes de fonctionnement (R002)**
 - **50 000 € en recettes d'investissement (1068).**

Vu le CGCR notamment les articles L2311-5 et L2111-11,
Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M57,
Vu les résultats des sections d'investissement et de fonctionnement 2024 dégagés sur le Budget principal de la ville de Seichamps,
Vu l'avis de la commission finances en date du 14 avril 2026,

Il est proposé au Conseil Municipal que l'ensemble des montants indiqués dans les tableaux ci-dessous soit inscrit au budget primitif 2026. La délibération d'affectation définitive des résultats devra intervenir après le compte administratif 2025.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 28 avril 2026
Catherine KRIER,
Maire.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Krier', is written over a horizontal line.

Catherine KRIER
2026.04.28 18:27:07 +0200
Ref:10908270-16445874-1-D
Signature numérique
la Maire

Catherine KRIER